



**Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au  
Comité Social d'Administration Départemental  
du 17 septembre 2024**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous nous étonnons que cette instance se tienne si tard après la rentrée...on ne peut pas parler de CSAD de rentrée avec une réunion convoquée plus de deux semaines après la reprise des cours. Des collègues, des écoles sont en attentes de décisions à propos de leur situation. Il est anormal d'attendre aussi longtemps pour leur apporter des réponses.

Cette rentrée 2024 ressemble en tout point à **celles des années précédentes dans ses aspects les plus négatifs avec en supplément** le coup de force contre l'École publique que constitue l'organisation de la rentrée scolaire par un gouvernement démissionnaire, sans légitimité, et une ministre dont la politique a été désavouée à trois reprises aux élections européennes et législatives.

Comme si de rien n'était, la ministre démissionnaire Belloubet a annoncé dans sa conférence de presse du 27 août une année scolaire sous le signe de la poursuite des réformes : chocs des savoirs, pacte, évaluations nationales dans tous les niveaux, acte 2 de l'école inclusive. Eh bien non, pour la FNEC FP FO, ce n'est pas acceptable !

**L'école publique de la République manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de médecins, d'infirmières, d'assistants sociaux, de PsyEN...**

3000 postes n'ont pas été pourvus aux différents concours de professeurs et comme le recrutements des candidats sur les listes complémentaires n'est pas suffisant pour pallier la pénurie, la solution de notre administration est le recours aux contractuels, personnels mal formés donc plus fragiles, plus dociles qu'un fonctionnaire et plus faciles à licencier.

**Le gouvernement devrait vraiment se poser les questions d'un tel fiasco...**nous pourrions facilement lui donner des réponses pour l'aider à trouver des solutions comme par exemple une véritable augmentation des salaires et le rattrapage des 28% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000.

Si vos services se satisfont des effectifs par classe tels que présentés au CDEN, ce n'est pas le cas des enseignants qui, sur le terrain, souffrent d'effectifs pléthoriques, souffrent de ne plus pouvoir enseigner les disciplines expérimentales par demi-groupe empêchant toute manipulation, souffrent de devoir enseigner les langues vivantes dans des classes allant de 25 à 30 élèves avec l'injonction de privilégier l'oral - réduisant le temps de parole de chacun à moins de 3 minutes par semaine ! Une mauvaise blague ! En outre, si l'effectif en tant que tel est déjà

bien supérieur à la moyenne de pays de l'OCDE, les enseignants doivent faire face à l'extrême hétérogénéité des élèves, en partie due à l'inclusion systématique, ce qui oblige, dans le meilleur des cas à des adaptations relevant plus du contorsionniste que du pédagogue.

Et le ministre Attal prétend régler le problème des cours non assurés par les **remplacements de courte durée tant chronophages qu'inutiles et inapplicables**, ou par la surveillance des élèves par des AED devant des ordinateurs alors que c'est bien la suppression de milliers de postes, le manque d'attractivité du métier et la désorganisation de tout l'enseignement depuis les contre-réformes du collège et du lycée qui sont d'abord la cause des cours non assurés et émanent directement de la responsabilité des gouvernements successifs.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, la rentrée dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, nous ne pouvons que nous inquiéter car il est certain qu'il manque aussi des enseignants dans l'Aisne.

Dans le premier degré, **de nombreux titulaires remplaçants sont d'ores et déjà affectés sur des postes vacants** et ne pourront donc plus assurer les remplacements des collègues absents. Ce sont toutes les écoles qui subiront les conséquences de cette situation et les **non remplacements qui impacteront les conditions de travail de tous les personnels et les conditions d'apprentissage des élèves**. En raison du manque de création de postes, nous pouvons également dénoncer les non ouvertures de classes dans les écoles où les effectifs dépassent parfois largement les 25 élèves pour certains niveaux.

La rentrée c'est également pour certains collègues **le changement d'échelon ou de grade**. A ce sujet, nous avons été saisis par de nombreux collègues **déçus et déconcertés** par les promotions à la Classe Exceptionnelle. Effectivement, pour beaucoup de promouvables, **l'appréciation finale que vous avez émise, Madame la Directrice Académique, ne correspond nullement à l'appréciation littérale de l'IEN**. Comment motiver les enseignants à continuer à s'investir autant dans leur métier avec cette évaluation négative voulue et issue de PPCR dont notre syndicat continue à demander l'abrogation ?

Dans le second degré, le « choc des savoirs » c'est surtout le choc du chaos et du désarroi. **L'alignement des emplois du temps pour mettre en place les groupes de niveaux détériore les emplois du temps de tous les collègues** : de trop nombreux emplois du temps accumulent les trous sans que l'enseignant concerné dispose d'une salle de classe et d'un ordinateur pour travailler dans le calme. Certains ne disposent même plus d'une demi-journée de liberté pour souffler, réfléchir aux cours qu'il vient de donner, adapter, préparer les cours suivants.

Ce fonctionnement impacte aussi les élèves et particulièrement ceux de 6<sup>e</sup>. Leur besoin de repère et de stabilité que leur offrait le groupe classe avec un professeur de Français et un professeur de Maths a volé en éclat. Enfin, les professeurs se heurtent déjà au principe de réalité qu'ils avaient anticipé : il est IMPOSSIBLE que les élèves des groupes les plus faibles arrivent **en même temps que les autres prêts** pour les évaluations qui **sont voulues communes** par la réforme. L'effectif réduit dans le meilleur des cas ne permet pas à lui seul de combler les grandes lacunes de ces élèves. Ce qu'il leur faut, ce sont des heures d'enseignement disciplinaire **en plus**, certes à petit effectif, **et avec le même professeur**. Et, puisqu'alignement et épreuves communes il y a, que dire des nécessaires heures de concertation que certains chefs d'établissement imposent sans qu'à aucun moment la question de la rémunération de ce travail supplémentaire

se pose à l'heure où la médiocrité des salaires des enseignants est reconnue et documentée. Le degré de déconnexion d'une salle de classe ou d'incompétence des décideurs est simplement effarant et amène des collègues à réfléchir à la pertinence de poursuivre leur carrière à l'Education Nationale.

Par ailleurs, les pressions qui s'exercent à tous les niveaux pour favoriser la pédagogie de projet, répondre aux commandes de la semaine de ceci ou de cela, non seulement entravent la liberté pédagogique de chaque enseignant mais rognent toujours un peu plus sur le volume horaire de l'enseignement disciplinaire structuré et cohérent.

Enfin, que dire des 24 000 élèves notifiés, à l'échelle nationale, qui se retrouvent dans des classes classiques, faute de places disponibles dans les établissements spécialisés adaptés à leurs besoins. Ces élèves se voient contraints de suivre des cours dans des environnements inappropriés et sont bien souvent en souffrance. En raison du manque d'AESH, ceux qui sont en poste se voient réaffectés vers ces enfants en urgence, privant d'autres élèves du soutien dont ils bénéficiaient. De leur côté, les enseignants, confrontés à ces difficultés et aux situations ingérables qui en découlent, sont aussi en souffrance. Si les élèves à besoins particuliers ont le droit à l'instruction, **certains ont aussi et surtout besoin de soins avec des équipes médicales dans des lieux adaptés. Les enseignants ne sont pas des soignants et dans bien des cas ni leur bonne volonté, ni leur dévouement ne suffisent à gérer des situations qui dépassent largement leur champ de compétences.**

Les contre-réformes et la politiques menée ne répondent pas aux revendications des personnels et la FNEC-FP-FO continue de demander :

- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes,**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé,**
- **Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive,**
- **L'abandon de la réforme du Lycée Professionnel, du Pacte, et de la réforme du Choc des Savoirs,**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen,**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire,**
- **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école,**
- **Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent,**
- **L'abandon de la réforme de la formation initiale des enseignants et le retour à une véritable formation pour les stagiaires,**
- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 28,6% perdus depuis 2000).**